

RÉUNION DU CONSEIL

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES CHENAUX
Séance ordinaire du 17 avril 2024

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Lecture d'un texte de réflexion ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Adoption de procès-verbaux ;
 - a. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 mars 2024 ;
4. Gestion du personnel :
 - a. Adoption de la lettre d'entente numéro 2024-03 Service des transports ;
 - b. Embauche d'un technicien et inspecteur en évaluation foncière – Monsieur Nicolas Guilbert ;
5. Finances, matériel, équipement et bâtisse :
 - a. Liste des chèques émis et autres sommes déboursées ;
 - b. Rapport budgétaire comparé et état de la situation au 31 mars 2024 ;
 - c. Octroi d'un contrat pour la construction d'un local aux bureaux administratifs de la MRC des Chenaux ;
 - d. Nomination de représentantes au comité de transport des personnes de la MRC des Chenaux ;
 - e. Comité sur la sécurité publique – dépôt des priorités d'activités locales pour l'année 2024-2025 ;

- f. Demande au ministère des Transports – programme d'aide au développement du transport collectif, volet interurbain pour l'année 2024 ;
 - g. Demande au ministère des Transports – programme de subvention au transport adapté régional pour l'année 2024 ;
 - h. Appel d'offres public pour recevoir des soumissions pour l'octroi d'un contrat d'un service de transport interurbain ;
 - i. Demandes d'aide financière - programme d'aide à la restauration patrimoniale dossier PARP 2024-04 ;
 - j. Demandes d'aide financière - programme d'aide à la restauration patrimoniale dossier PARP 2024-05 ;
 - k. Adoption de l'entente sectorielle de développement en soutien à la démarche mauricienne pour le développement du plein potentiel de tous les jeunes 2024-2027 ;
6. Aménagement et développement du territoire :
- a. Conformité de règlement(s) municipal(aux) ;
 - i. Municipalité de Saint-Narcisse - règlement numéro 2023-12-597 modifiant le règlement de zonage 2009-05-438 et ses amendements afin de modifier les marges de recul dans la zone 129-R ;
 - ii. Municipalité de Saint-Prosper-de-Champlain - règlement de zonage numéro 2024-01-04 modifiant le règlement de zonage 04-04-2009 ;
 - b. Réglementation des territoires contigus (documents disponibles sur demande) :
 - i. Ville de Trois-Rivières – projet de règlement numéro 28/2024 modifiant le règlement sur le schéma d'aménagement et de développement révisé afin d'autoriser les unités d'habitation accessoires en dehors des périmètres d'urbanisation ;

- c. Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 2024-147 modifiant le Schéma d'aménagement et de développement révisé numéro 2007-02-47 concernant l'identification des aires de protection des lieux de captage des eaux souterraines ainsi que la création de dispositions relatives aux éoliennes ;
 - d. Adoption du projet de règlement numéro 2024-147 modifiant le Schéma d'aménagement et de développement révisé numéro 2007-02-47 concernant l'identification des aires de protection des lieux de captage des eaux souterraines ainsi que la création de dispositions relatives aux éoliennes ;
 - e. Adoption du document indiquant la nature des modifications à être apportées à la réglementation d'urbanisme pour le projet de règlement numéro 2024-147 modifiant le Schéma d'aménagement et de développement révisé numéro 2007-02-47 concernant l'identification des aires de protection des lieux de captage des eaux souterraines ainsi que la création de dispositions relatives aux éoliennes ;
 - f. Résolution – demande d'avis du ministre sur le projet de règlement numéro 2024-147 modifiant le Schéma d'aménagement et de développement révisé numéro 2007-02-47 concernant l'identification des aires de protection des lieux de captage des eaux souterraines ainsi que la création de dispositions relatives aux éoliennes ;
 - g. Résolution – assemblée publique de consultation concernant le projet de règlement numéro 2024-147 modifiant le Schéma d'aménagement et de développement révisé numéro 2007-02-47 concernant l'identification des aires de protection des lieux de captage des eaux souterraines ainsi que la création de dispositions relatives aux éoliennes ;
 - h. Dépôt du projet-pilote Action Habitation dans le cadre du volet 1 du Fonds régions et ruralité pour la Mauricie ;
 - i. Transfert de la gestion du projet Des Chenaux Récolte à Cultive le partage ;
7. Rapports :
- a. Rapport du directeur général ;
 - b. Représentant(s) d'Énercycle (RGMRM) ;
 - c. Comité culturel ;
 - d. Comité de développement du territoire ;

- e. Comité des ressources humaines ;
 - f. Comité de sécurité incendie ;
 - g. Comité sur la sécurité publique ;
 - h. Communauté entrepreneuriale des Chenaux ;
 - i. Comité touristique ;
 - j. Comité sur le transport des personnes ;
8. Fonds régions et ruralité :
- a. Enveloppes dédiées :
 - i. Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Batiscan – acquisition de mobilier urbain ;
 - ii. Municipalité de Saint-Stanislas – mobilier urbain, verdissement et équipement de loisirs ;
 - b. Demandes régionales :
 - i.
 - ii.
 - c.
9. Développement économique :
- a. Demande d'aide financière Fonds de diversification économique – Ferme récréative Caza et Alpagas ;
 - b. Demande d'aide financière Fonds local d'investissement – Ferme récréative Caza et Alpagas ;
 - c. Demande d'aide financière Fonds local de solidarité – Ferme récréative Caza et Alpagas ;
 - d. Demande d'aide financière Fonds local d'investissement – Le Fief d'Orvilliers s.e.n.c. ;
 - e. Demande d'aide financière Fonds local de solidarité – Le Fief d'Orvilliers s.e.n.c. ;

10. Appuis demandés :

- a. MRC de Mékinac – demande de maintien du programme de Soutien aux travailleurs autonomes ;

11. Correspondance déposée :

- a. Ministère de la Sécurité publique – aide financière accordée dans le cadre du volet 1 du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers et des pompières pour la formation de 12 pompiers et pompières ;
- b. Ministère de la Sécurité publique - aide financière supplémentaire accordée dans le cadre du volet 1 du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers et des pompières pour la formation de 6 pompiers et pompières ;
- c. Ministre des Transports et de la Mobilité durable – contribution de base pour le service de transport adapté de la MRC des Chenaux ;

12. Pour votre information :

- a.

13. Autre(s) sujet(s) :

- a.

14. Période de questions ;

15. Clôture de la séance.